



Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des bulletins d'information qui vous sont envoyés mensuellement, puisque des renseignements importants s'y retrouveront au cours des prochaines semaines.

Nous en profitons aussi pour vous souhaiter un bon congé de Pâques!

Bonne lecture,

Caroline Poulin, directrice



DATES IMPORTANTES

- Jeudi 2 avril : **Spectacle de musique.**
- 3 au 6 avril : Congé scolaire (Pâques).
- Vendredi 24 avril : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à **18 h 30**. Les séances sont publiques et vous pouvez venir y poser vos questions.

Pour les questions du public :

presidence.ce.stesprit@outlook.com

Vous êtes les bienvenus!

16 avril **21 mai**

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

JOUR DE LA TERRE



Le 22 avril, ce sera le jour de la Terre. Prenez quelques minutes avec vos enfants afin de discuter de petits gestes que vous pouvez faire pour soigner notre planète! Vous pouvez visiter le <https://jourdelaterre.org/qc/>

CAMPAGNE « LA CIVILITÉ, ON NE DEVRAIT PAS AVOIR À Y PENSER »

On l'a tous déjà vécu : écrire un message sur le coup de l'émotion, puis hésiter au moment de peser sur « envoyer ». Parfois, il suffit de reformuler, de respirer... ou simplement d'attendre un peu.

En collaboration avec les différentes instances syndicales et le comité de parents, le CSSRS déploie la deuxième capsule de la campagne concertée sur la civilité en milieu scolaire : « **La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser** ».

Cette fois-ci, la campagne s'articule autour du slogan : « Chaque parent peut nous aider à contrer la violence en milieu scolaire ».

Réalisée avec le SEE, le SPTA-CSQ, le SEM-FPSS, le SPPEE-CSQ et le Comité de parents du CSSRS, cette nouvelle capsule joint humour et exemplarité. Dans une approche ludique, elle met en scène une situation banale pour illustrer qu'un geste de civilité, même simple, peut contribuer à créer des milieux accueillants et exempts de violence.

Bon visionnement : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/civilite>



ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ – COMITÉ DE PARENTS POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA)

Votre enfant éprouve des difficultés scolaires?

Cette capsule du Comité EHDAA pourrait bien vous intéresser! Au programme aujourd'hui...



Les points de services du CSSRS

Qu'est-ce qu'un point de service ?

Dans le cadre du parcours scolaire, l'**intégration en classe régulière** demeure la voie privilégiée, même pour les élèves à risque, en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Toutefois, pour certains élèves, l'environnement d'une classe régulière ne répond pas toujours adéquatement à leurs besoins.

C'est là qu'interviennent les **classes spécialisées**, aussi appelées **points de services**. Ces classes offrent un encadrement plus adapté, avec des ressources pédagogiques et un soutien individualisé, afin de favoriser la réussite et le bien-être des élèves ayant des besoins particuliers.

- Trouvez ici les différents [points de services](#) offerts au CSSRS.

De plus, d'autres ressources sont à votre disposition pour soutenir votre enfant tout au long de son parcours. Pour en savoir plus sur l'ensemble des services et des outils disponibles, [consultez la section « Élèves en difficulté » du site web du CSSRS](#).

UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX – COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous souhaitons vous informer qu'au cours des dernières semaines, plusieurs interventions ont dû être réalisées à l'école en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux par certains élèves. Bien que ces échanges se déroulent majoritairement à la maison, ils entraînent des répercussions importantes sur les relations entre les jeunes et entraînent parfois des conflits que nous devons gérer en classe et cela affecte la qualité de l'enseignement offert aux élèves.

Comme vous le savez, certains réseaux sociaux possèdent des **normes d'âge minimales** précises. Voici un court rappel :

- **TikTok** : 13 ans
- **Instagram** : 13 ans
- **Facebook** : 13 ans
- **Snapchat** : 13 ans
- **YouTube** : 13 ans pour créer un compte (YouTube Kids disponible pour les plus jeunes)

Bien que notre mission soit éducative, nous avons besoin de votre collaboration pour assurer un encadrement cohérent entre la maison et l'école. La sécurité numérique et le développement de comportements responsables passent par un travail d'équipe : vous comme parents, et nous comme école.

Nous nous engageons à vous informer lorsqu'une intervention de votre part sera nécessaire ou lorsqu'une situation mérite votre attention. De votre côté, toute vigilance ou discussion à la maison au sujet de l'usage responsable des appareils et des réseaux sociaux contribuera grandement au bien-être des enfants.

En travaillant ensemble, nous pouvons aider nos élèves à développer un rapport sain, sécuritaire et respectueux aux technologies.

Merci de votre précieuse collaboration.

PARLER DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AVEC SON ENFANT

Protéger nos renseignements personnels fait maintenant partie de notre quotidien. Les informations que nous partageons en ligne, notamment sur les réseaux sociaux, peuvent parfois circuler beaucoup plus largement qu'on ne le pense.

Au CSSRS, nous menons actuellement une campagne de sensibilisation auprès de nos employés sur la protection des renseignements personnels. Dans le cadre de cette démarche, nous souhaitons également offrir aux parents un outil simple pour amorcer la discussion à la maison.



Nous vous invitons à regarder [cette courte capsule vidéo avec votre enfant](#). Cette capsule est conçue pour ouvrir la discussion sur les informations que l'on partage sur les réseaux sociaux et sur les bonnes pratiques à adopter pour protéger sa vie privée en ligne.

En prenant quelques minutes pour aborder ce sujet ensemble, vous contribuez à développer de bonnes habitudes numériques chez votre enfant. Merci de votre collaboration!

VOTRE ENFANT AIME LE VÉLO ?

Voici deux offres intéressantes de nos partenaires pour les jeunes passionnés de vélo :

Club BMX de Sherbrooke	Dalbix
<p>Le Club BMX Sherbrooke ouvre ses inscriptions pour les cours de la saison 2026. Accessible dès 3 ans et pour tous les niveaux, le Club BMX est une excellente école de vélo qui développe tout en plaisir, équilibre, technique et confiance.</p> <p>Détails et inscriptions : https://bmxsherbrooke.org/fr/cours</p> <p>Pour toutes questions : cours@bmxsherbrooke.org</p>	<p>Dalbix ouvre ses inscriptions pour la saison 2026 qui débute le 4 mai prochain. Sa mission : promouvoir et développer la pratique du vélo de montagne en Estrie dans un esprit de convivialité, de sécurité et de dépassement de soi.</p> <p>Détails et inscription : https://www.dalbix.ca/fr</p> <p>Pour toutes questions : info@dalbix.ca</p>
 <p>ENCADREMENT</p> <p>PROGRESSION</p> <p>DÉPASSEMENT</p> <p>DÈS 3 ANS TOUS LES NIVEAUX</p> <p>POURQUOI CHOISIR LE BMX ?</p> <ul style="list-style-type: none">Encadrement et coaching structurésSport sécuritaire et progressifDéveloppe équilibre, confiance et techniqueEnvironnement familial et dynamiquePiste moderne adaptée à l'apprentissageVélos disponibles en location <p>DÉCOUVRE LA PISTE BMX SHERBROOKE DERRIÈRE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU TROILET</p> <p>INSCRIPTIONS EN LIGNE BMXSHERBROOKE.ORG</p> <p><small>Photo: Marissa Parkins / IT Photography</small></p>	 <p>DÉBUT DE LA SAISON 4 MAI C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !</p> <p>C'EST QUOI DALBIX</p> <ul style="list-style-type: none">Club de vélo de montagne de la ville de SherbrookePour les jeunes, dès 7 ans (au 31 déc. 2026), jusqu'à adultes.Pour chaque groupe d'âges, il y a des groupes débutants, intermédiaires et avancés.Deux choix s'offrent à vous, à partir du Chalet du Mont Bellevue :<ul style="list-style-type: none">Cours 2 fois par semaine (lundi-mercredi ou mardi-jeudi) encadrés par des entraîneurs formés, de 18h à 19h30 Du 4 mai au 29 août 2026 (relâche à la construction)et/ouÉcole de vélo de montagne tous les mercredis matin de l'été, de 9h à 12h, encadrée par des entraîneurs formés. Du 24 juin au 29 août (relâche à la construction) <p>TARIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none">Pour les cours de soir : 385 \$/membrePour l'École de vélo : 205 \$/enfantsFrais de gestion de 2,5% applicablesLa licence de la FQSC est obligatoire <p>RABAIS de 50 % sur les inscriptions du 3^e enfant et plus.</p> <p>INSCRIPTION 2026</p> <p>Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site web !</p> <p>Questions ou commentaires, écrivez-nous !</p> <p></p>